

Le Synode pour l'Amazonie



Le 15 octobre 2017, le Pape François convoqua une Assemblée spéciale pour la Panamazonie, indiquant que l'objectif principal est « *de trouver de nouvelles voies pour l'évangélisation de cette portion du Peuple de Dieu, en particulier les indigènes, souvent oubliés et privés de la perspective d'un avenir serein, notamment à cause de la crise touchant la forêt amazonienne, poumon d'une importance capitale pour notre planète* ».

Le Synode pour la Panamazonie est un grand projet ecclésial, civique et écologique qui vise à dépasser les limites et redéfinir les lignes pastorales, en les adaptant aux temps présents. La Panamazonie est composée de 9 pays : Brésil, Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou, Venezuela, Surinam, Guyana et Guyane française. Il s'agit d'une région qui est une source importante d'oxygène pour toute la terre où se concentrent plus d'un tiers des ressources forestières primaires du monde. C'est une des plus importantes réserves de biodiversité de la planète et contient 20% des eaux douces non congelées.

La première fois que le Pape se rendit en territoire amazonien (au Pérou) le 19 mars 2018, il exprima sa préoccupation pour les indigènes en affirmant : « *Probablement, les peuples autochtones amazoniens n'ont jamais été aussi menacés sur leurs territoires qu'ils le sont présentement. L'Amazonie est une terre disputée sur plusieurs fronts* ». En cette occasion, il inaugura officiellement la préparation de l'évènement qui aura lieu en octobre 2019.

La population de ce vaste territoire est d'environ **34 millions d'habitants**, dont plus de trois millions sont des indigènes appartenant à plus de 390 groupes ethniques. Des peuples et des cultures de tous les types - comme les personnes d'ascendance africaine, les paysans, les colons – qui vivent d'un lien vital avec la végétation et avec les eaux des rivières.

La justice sociale et les droits de ces peuples sont une indication prioritaire pour le Pape François qui réaffirma : « *le problème essentiel, c'est la manière de concilier le droit au développement, y compris le droit de nature sociale et culturelle, avec la protection des caractéristiques propres aux indigènes et à leurs territoires* » (3ème Forum des Peuples indigènes, 15 février 2017).

Bien que le thème se réfère à une région spécifique, comme celle de la Panamazonie, les réflexions proposées vont bien au-delà du territoire géographique car elles portent sur toute l'Église et se réfèrent à l'avenir de la planète.

Selon le Document préparatoire (n. 12) « *l'Assemblée Spéciale pour la Région panamazonienne est appelée à rechercher de nouveaux chemins pour faire s'épanouir le visage amazonien de l'Église et pour faire face aux situations d'injustice de la région* ».